



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AMBOISE

Séance ordinaire du 19 juillet 2022

Délibération n°22-74

OBJET : AFFAIRES GÉNÉRALES

Achat d'un bâtiment rue Grégoire de Tours

Date de la convocation : le 11 juillet 2022

Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de présents : 12

Nombre de votants : 31

Ayant donné procuration : 19

Absents excusés : 19

Absents : 2

L'an deux mille vingt-deux, le dix-neuf juillet, le Conseil Municipal de la Commune d'Amboise, dûment convoqué par le Maire, s'est assemblé à la salle des fêtes Francis Poulenc, avenue des Martyrs de la Résistance, à Amboise, sous la présidence de Monsieur Thierry BOUTARD, Maire d'Amboise.

Étaient présents : M. Thierry BOUTARD, Mme Jacqueline MOUSSET, M. Thierry PRIEUR, M. Atman BOUCHEKIOUA, Mme Josette GUERLAIS, Mme Chantal BOUVIER de LAMOTTE, M. Jean-Louis VOLANT, Mme Nathalie SUPPLY, M. Guillaume HELLOCO, M. Brice RAVIER, Mme Évelyne LAUNAY, M. Fabien ROZWADOWSKI.

Absents Excusés : Mme Marie ARNOULT a donné pouvoir à M. Atman BOUCHEKIOUA, Mme Françoise THOMERE a donné pouvoir à M. Thierry BOUTARD, M. Bernard PÉGEOT a donné pouvoir à Mme Jacqueline MOUSSET, M. Marc LÉONARD a donné pouvoir à Mme Jacqueline MOUSSET, Mme Marie-France HUREAU a donné pouvoir à M. Thierry PRIEUR, M. Sylvain GILLET a donné pouvoir à Mme Chantal BOUVIER de LAMOTTE, Mme Régine MALASSIGNÉ a donné pouvoir à M. Thierry PRIEUR, M. Alexis LAMOUREUX a donné pouvoir à Mme Josette GUERLAIS, Mme Sylvie LADRANGE a donné pouvoir à M. Thierry BOUTARD, Mme Brigitte DEBRINCAT a donné pouvoir à M. Atman BOUCHEKIOUA, M. Alain OFFROY a donné pouvoir à M. Jean-Louis VOLANT, Mme Élisabeth JOURDAIN a donné pouvoir à Mme Josette GUERLAIS, M. José BONY a donné pouvoir à M. Guillaume HELLOCO, Mme Mélanie THOMAS a donné pouvoir à Mme Nathalie SUPPLY, M. Rémi LEVEAU a donné pouvoir à Mme Evelyne LAUNAY, Mme Isabelle GAUDRON a donné pouvoir à M. Brice RAVIER, Mme Myriam SANTACANA a donné pouvoir à M. Brice RAVIER, M. Claude VERNE a donné pouvoir à Mme Evelyne LAUNAY, Mme Justine BÉCHET donné pouvoir à M. Fabien ROZWADOWSKI.

Absents : Mme Sandra GUICHARD, M. Denis CHARBONNIER

Secrétaire de Séance : M. Thierry PRIEUR

Vu les articles L.111-1 et suivants du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques ;

Considérant que Monsieur Christophe Morin, propriétaire du bien cadastré BA 582, sis 6 rue Grégoire de Tours à Amboise, d'une superficie de 645m², a mis en vente son bien ;

Suite à la DIA n°03700322A0044 enregistrée le 4 mars 2022 portant sur la vente de la maison située au 6 rue Grégoire de Tours, cadastrée au BA 582, la Ville d'Amboise a exprimé son souhait d'acquérir le bien proposé à la vente.

La Ville d'Amboise souhaite acquérir cette maison pour à court terme y installer le CCAS et à plus long terme réaménager le quartier avec l'ancienne caserne du SDIS, située sur l'arrière de la parcelle.

Par arrêté, le Président de la Communauté de Communes du Val d'Amboise a délégué ce droit de préemption au Maire de la Ville d'Amboise.

La Ville d'Amboise souhaite acquérir ce bien à hauteur de 280 000€.

Le service des Domaines a été saisi en amont et a estimé le bien à hauteur de 280 000€.

Ce projet de délibération a été présenté en commission Affaires Générales, Urbanisme, Mobilité, Voirie et Bâtiments.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide par 23 voix POUR, 6 voix CONTRE et 2 ABSTENTIONS :

- D'approuver l'achat de ce bien pour une valeur de 280 000 €.

POUR : 23

CONTRE 6 (Brice RAVIER, Myriam SANTACANA, Rémi LEVEAU, Evelyne LAUNAY, Claude VERNE, Isabelle GAUDRON)

ABSTENTIONS : 2 (Justine BECHET, Fabien ROZWADOWSKI)

**Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture et de la publication le 21 juillet 2022.
Fait à Amboise, le 21 juillet 2022.**

POUR EXTRAIT CONFORME,

Thierry BOUTARD,

Maire d'Amboise,

Président de la Communauté de
Communes du Val d'Amboise